



Comité permanent des finances
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

4 août 2017

Objet : Consultations prébudgétaires de 2018

Introduction

IRCanada est heureuse de présenter ses recommandations au Comité permanent des finances de la Chambre des communes (FINA).

IRCanada a d'abord été fondée en 1984; elle s'appelait alors l'Association canadienne des carburants renouvelables. En tant que principal intervenant du Canada représentant l'industrie des carburants renouvelables, l'association représente les producteurs, les détaillants et les vendeurs de carburants à faible teneur en carbone ainsi que les fournisseurs de nouvelles technologies de pointe, comme la transformation de déchets en biocarburant. Nos membres ne sont pas que des producteurs d'éthanol et de biodiesel, mais ces derniers demeurent au centre de nos activités.

À propos d'IRCanada

Notre association représente 34 entreprises membres à l'échelle du pays, notamment Greenfield Global, le plus grand producteur d'éthanol au Canada; la société BIOX, innovateur clé en diesel dérivé de la biomasse; et IGPC Ethanol Inc., qui doublera bientôt la production de son usine d'éthanol à Aylmer pour passer à 400 millions de litres par année, devenant ainsi l'une des plus importantes installations au pays. Autrement dit, les membres d'IRCanada sont des chefs de file du marché canadien des biocarburants et ils continuent de faire des investissements considérables afin de favoriser à la fois la croissance économique du pays et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'industrie des biocarburants au Canada génère une activité économique s'élevant à 3,5 milliards de dollars par année et a créé plus de 14 000 emplois. Les membres d'IRCanada sont des « pionniers du carburant à faible teneur en carbone ». Il a été démontré que leurs produits constituent la source de carburant liquide la plus propre et la plus durable sur le marché. Par exemple, l'éthanol peut réduire les émissions de GES de 62 %, le biodiesel, de 99 %, et le biocarburant cellulosique, de 87 %.

Le secteur des carburants renouvelables vit actuellement une phase de croissance stimulante. Les membres d'IRCanada connaissent actuellement une période de croissance; ils découvrent de nouvelles mesures d'efficacité et innovent. En voici quelques exemples :

- IGPC Ethanol Inc. entreprend un ambitieux projet d'expansion visant à doubler sa capacité et à faire de son usine d'éthanol l'une des plus grandes au Canada. Il s'agit de la première usine

- d'éthanol au monde à mettre en place la technologie de séparation de fibres, qui augmente la production d'éthanol provenant du maïs et permet de créer deux nouvelles drêches de distillerie;
- La société BIOX a récemment acquis une installation de biocarburant abandonnée de Sombra (Ontario). La société investit actuellement dans la mise à niveau de l'installation afin d'accroître son efficacité et de s'assurer que le biodiesel qui y est produit contient la plus faible concentration de carbone possible. BIOX chapeaute également la construction et le fonctionnement d'une usine de démonstration sur le site de Sombra, laquelle produira du diesel renouvelable grâce à une nouvelle technologie, en collaboration avec Forge Hydrocarbons;
 - Greenfield Global (anciennement GreenField Specialty Alcohols Inc.) fabrique des alcools de grande pureté, des biocarburants et des produits biochimiques pour des milliers d'entreprises situées dans plus de 40 pays. Greenfield est aussi le plus grand producteur d'éthanol au Canada. En plus de ses principaux secteurs d'activité, Greenfield est un innovateur canadien chef de file dans le domaine des biocarburants avancés et dans l'élaboration de technologies de bioraffinage de nouvelle génération. À cette fin, l'entreprise a mis en place une plateforme de démonstration de la technologie de pointe à son centre de R-D de Chatham.

Les membres d'IRCanada repoussent constamment les limites afin d'offrir aux Canadiens un mélange intégrant un taux plus élevé de carburants renouvelables au carburant traditionnel, tout en développant des produits meilleurs et toujours plus propres.

Réponse à la question faisant l'objet de la consultation

Le mémoire d'IRCanada présenté au Comité des finances répond principalement à la deuxième question, c'est-à-dire :

Quelles mesures fédérales aideraient les entreprises canadiennes à être plus productives et compétitives?

*Par exemple, **quelles mesures permettraient aux entreprises de faire de la recherche, de faire preuve d'innovation, de mettre en valeur leurs idées, d'acheter des technologies et de l'équipement évolués, d'investir dans la formation et le perfectionnement de leurs employés, de participer aux chaînes de valeurs mondiales et d'accroître leur part du marché international***¹?

Les politiques gouvernementales sont d'une importance primordiale pour soutenir l'innovation au sein de notre industrie. Dans certains cas, de simples mesures réglementaires peuvent faire une grande différence et favoriser les investissements dans les technologies novatrices. Par exemple, les mandats fédéraux actuels (en vertu de la LCPE) exigent que de l'éthanol soit mélangé à l'essence (à un taux de 5 %) ou que du biodiesel soit mélangé au diesel (2 %), cela a favorisé la certitude des marchés et a permis aux entrepreneurs de carburants renouvelables du Canada d'accéder aux capitaux nécessaires pour investir dans une capacité et une production accrues. Sans les mandats fédéraux, les ambitieux projets cités plus haut dans le présent mémoire n'auraient jamais été lancés. Même si les emplois et l'activité économique à hauteur de plusieurs milliards de dollars générés par notre industrie sont considérables, il est primordial de se rappeler que les mandats jouent également un rôle important dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre — en éliminant l'équivalent d'un million de voitures des routes canadiennes — sans exiger de changements dans les habitudes des consommateurs ou leur imposer des coûts supplémentaires.

Toutefois, on peut en faire plus pour promouvoir les innovations dans le domaine des carburants renouvelables. Le *Règlement sur le carburant diesel plus écologique* de l'Ontario constitue un bon exemple

¹ Le soulignement a été ajouté. Voir : « Communiqué de presse – Les Canadiens sont invités à faire connaître leurs priorités pour le budget fédéral de 2018 », <http://www.noscommunes.ca/DocumentViewer/fr/42-1/FINA/communique-de-presse/9002784>.

de politique qui ne fait pas qu'établir un volume minimal important de biodiesel (4 %), mais qui prévoit aussi que le biodiesel utilisé doit réduire le cycle de vie des émissions de GES d'au moins 70 %, comparativement au diesel de pétrole. En outre, le biodiesel qui offre un meilleur cycle de vie des émissions de GES est avantageux, puisqu'il faut en mélanger moins afin de se conformer aux exigences réglementaires. Par exemple, si le biodiesel réduit le cycle de vie des émissions de GES de 93 %, il faudra mélanger seulement 3 % de ce produit au diesel pour obtenir le même taux de réduction d'émissions de GES qu'un biodiesel de 4 %, dont la réduction des émissions de GES est de 70 %. La souplesse du règlement de l'Ontario, qui exige à la fois une quantité importante et un « accélérateur des gaz à effet de serre », fait en sorte que les entreprises qui innovent et qui fabriquent du biodiesel offrant une réduction accrue du cycle de vie des émissions de GES sont grandement récompensées.

Par conséquent, les deux recommandations clés d'IRCanada sont les suivantes :

- 1. Augmenter les exigences actuelles du Canada au chapitre du volume d'éthanol et de biodiesel à 10 % et à 5 % respectivement (comparativement aux taux actuels de 5 % et de 2 %).**
- 2. Ajouter une notion d'« accélérateur de GES », semblable à celle utilisée dans le *Règlement sur le carburant diesel plus écologique* de l'Ontario, qui prévoit que l'éthanol doit réduire le cycle de vie des GES — comparativement à l'essence à base de pétrole — d'au moins 40 % et que le biodiesel doit le réduire d'au moins 70 %.**

Conclusion

La prise de mesures concernant ces deux recommandations, en plus de stimuler les investissements et l'innovation au sein de l'économie canadienne, réduirait les émissions de GES du Canada d'environ 4,5 mégatonnes supplémentaires par année, ce qui équivaldrait à retirer un autre million de voitures des routes du pays. Étant donné que la valeur des biocarburants de nouvelle génération augmenterait (puisque'ils offriraient une réduction accrue ou plus efficace des émissions de GES), il s'ensuivrait des investissements considérables dans la production de carburants renouvelables provenant de déchets municipaux, de gras animal jeté, d'huiles de cuisson usagées, de plantes qui ne portent pas de fruits, etc.

Nous sommes persuadés que notre proposition s'harmonise avec l'objectif du gouvernement qui consiste à favoriser les innovations et à commercialiser des technologies de pointe, comme la transformation de déchets en biocarburant, la production de diesel renouvelable et la production d'éthanol cellulosique.

IRCanada se réjouit de l'occasion qui lui est offerte de poursuivre ce dialogue avec le Comité des finances de la Chambre des communes dans le cadre de la préparation de ses recommandations pour le budget fédéral de 2018.

Coordonnées

Alison Matthews
Directrice générale
Industries Renouvelables Canada
a.matthews@IRCanada.org
613-594-5528, poste 228